LA PROFESSION D'ORTHOPTISTE EN DANGER

Notre profession est gravement menacée de disparition, de part l'arrivée des optométristes québécois, puis français !

Nos craintes sont exacerbées depuis la signature récente entre le Québec et la France d'une entente en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Cette entente pourrait permettre ainsi de légaliser l'optométrie et le transfert sur notre territoire du modèle de prise en charge de la santé visuelle telle qu'elle se fait dans les pays anglo-saxons.

Ainsi, par ce biais, l'optométrie serait légalisée et reconnue en France et ceci permettrait alors aux opticiens français détenteurs d'un diplôme d'optométrie d'exercer non pas illégalement comme actuellement mais d'avoir « pignon sur rue ». Mais en ont-ils réellement les compétences requises ?

Il faut savoir que les optométristes québécois exercent l'ophtalmologie médicale avec droit de suivi et prescription pour toutes les pathologies oculaires, pratiquent toutes les explorations fonctionnelles ainsi que l'orthoptie.

A très court terme, cette reconnaissance aboutirait à la disparition des orthoptistes, et à la fermeture des centres d'enseignement comme cela s'est fait au Québec il y a une vingtaine d'année.

D'après le dossier reçu par le SOF, les orthoptistes travaillent sur prescription des optométristes, pour ce qui leur resterait de traitement puisque eux-mêmes pratiquent examens et traitements orthoptiques ainsi que rééducation basse vision. Les orthoptistes verraient leurs champs d'activités légalisés par le décret de compétence de novembre 2007 totalement phagocytés par les optométristes.

L'heure est très grave et le SOF est particulièrement inquiet de cette perspective qui pourrait trouver un écho favorable auprès de nos dirigeants guidés par des motivations purement économiques et comptables (non remboursement S.S. ?)

POUR CES RAISONS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS SOUTENIR EN SIGNANT CETTE PETITION NATIONALE :
NON A LA LEGALISATION DE L'OPTOMETRIE ET CONTRE LA DISPARITION ANNONCEE DE L'ORTHOPTIE FRANCAISE

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à la faire signer au plus grand nombre (professionnels et patients) dans le but de préserver la profession d'orthoptiste avec une qualité de soins telle que nous la connaissons à ce jour.

NOM PRENOM	ADRESSE	PROFESSION	SIGNATURE

Pétition à renvoyer au
Secrétariat du Syndicat des Orthoptistes de France
S.LABRADOR
43 rue Emile Guichenné
64000 PAU